

NEWSLETTER

PLATEFORME RH SAP PARIS

MARS - AVRIL 2017

ACTUALITES

➤ **Le gouvernement lance une campagne pour valoriser les métiers de l'aide à domicile**

Aider les autres, c'est mon métier » : le gouvernement a lancé, le 1er février, une campagne d'information pour promouvoir le secteur de l'aide à domicile, très porteur mais qui peine à recruter à cause d'un « déficit d'image ». Selon le ministère des Affaires sociales, environ 500 000 personnes travaillent actuellement dans ces métiers. À 98 % il s'agit de femmes, leur moyenne d'âge est de 45 ans et 70 % travaillent à temps partiel. Selon la Fédération nationale du personnel des organismes sociaux (FNPOS-CGT), les aides à domicile gagnent en moyenne 700 à 800 € par mois pour environ 20 heures de travail hebdomadaire. « Les temps partiels sont subis, les horaires sont découpés ». « Plus qu'une campagne de communication, c'est sur les conditions de travail qu'il faudrait se concentrer », estime-t-elle.

[Plus d'information](#)

➤ **Signature du contrat de filière « Services à la personne » le 23 février 2017**

« Pascale Boistard, secrétaire d'État chargée des Personnes âgées et de l'Autonomie, Ségolène Neuville, secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion et Christophe Sirugue, Secrétaire d'Etat à l'industrie, ont signé jeudi 23 février le contrat de filière « Services à la personne ».

- [L'information](#) / [Le contrat de filière](#) / DGE - 24 février 2017 / Ministère des Affaires sociales et de la Santé – 23 février 2017

➤ **Prévention des risques professionnels à domicile**

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles est important dans le secteur des services à la personne. Les travaux menés par la CNAMTS, l'INRS et le Groupe IRCEM ont permis d'identifier des risques professionnels générant des pathologies spécifiques pour les salariés de ce secteur.

Des outils de prévention ont donc été spécialement développés, en concertation avec la Direction Générale des Entreprises en charge de ce secteur d'activité, afin de sensibiliser les salariés, les employeurs et les professionnels du secteur des services à la personne à la prévention des risques professionnels à domicile.

Nous vous invitons à les découvrir afin d'accroître vos compétences, à tester vos connaissances sur vos pratiques professionnelles, à vous sensibiliser aux bonnes démarches et à initier un parcours complet de formation.

Site : <http://www.prevention-domicile.fr/>

➤ **Lutte contre les discriminations**

La loi relative à l'égalité et à la citoyenneté modifie certains articles du Code pénal sur la discrimination, qui doivent être diffusés ou affichés dans l'entreprise (loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, art 177).

Le contenu des articles 225-1 à 225-4 du Code pénal devront être affichés.

[Plus d'information](#)

➤ **Lancement du nouveau site internet aides-entreprises.fr**

Le site offre une information complète et actualisée sur plus de 2 000 aides financières aux entreprises, à l'échelle locale, nationale ou européenne et oriente le demandeur vers l'interlocuteur de référence sur chaque dispositif visé.

Site : <http://www.aides-entreprises.fr/>

➤ **Crédit d'impôt pour les associations :**

Afin de rétablir un équilibre avec les entreprises du secteur privé bénéficiant du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), la loi de finances pour 2017 a mis en place un crédit d'impôt de taxe sur les salaires en faveur des associations sans but lucratif.

[Plus d'information](#)

➤ **L'aide « Embauche PME » est reconduite jusqu'au 30/06/2017**

Les Echos du 18/01/2017 : [L'article](#)

➤ **Médecine du travail**

La loi Travail a profondément réformé les règles de surveillance médicale des salariés, notamment en allégeant la fréquence des visites pratiquées par le médecin du travail.

[Plus d'information](#)

➤ **Un kit numérique pour les aidants**

Suite à la Journée nationale des aidants du 6 Octobre 2016, un kit numérique pour les aidants a été élaboré.

Ce kit comprend des informations sur les dispositifs existants et des conseils pour un équilibre entre vie privée et vie professionnelle pour tous les aidants. Animé par des vidéos relatant notamment les gestes et postures pour faciliter le quotidien ainsi que des témoignages, ce kit répond aux questions élémentaires relatives à toutes les configurations de prise en charge.

Site : <http://lekitdesaidants.fr/>

➤ **« Une réponse accompagnée pour tous » : Marisol Touraine et Ségolène Neuville sécurisent le cadre juridique du dispositif et saluent l'engagement des départements**

Afin de permettre à tous les enfants et adultes handicapés de bénéficier d'un accompagnement adapté, le Gouvernement et les départements travaillent ensemble pour améliorer la coordination des acteurs publics et privés impliqués. Il s'agit de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous », dans laquelle 90 territoires départementaux se sont déjà engagés, et qui sera généralisée au 1er janvier 2018.

[Communiqué de presse](#)

➤ **Un nouveau guide d'appréciation des besoins en aide humaine pour l'évaluation de la PCH**

Dans un guide pratique d'évaluation des besoins des personnes handicapées, la CNSA avait prévu un calculateur Excel pour minuter les besoins en aide humaine. Le décorticage minutieux proposé dans ce guide « Accès à l'aide humaine de la prestation de compensation du handicap », à destination des MDPH, visait, en théorie, à favoriser une égalité de traitement sur tout le territoire. La CNSA, a reconnu « certains défauts de l'outil » initial et a présenté une nouvelle mouture censée se baser sur une appréciation globale des besoins en lien avec le projet de vie de la personne.

La version définitive du guide devrait être diffusée aux MDPH au début du mois de mars 2017.

[Plus d'information](#)

➤ **Label QUALIMANDAT**

La Fédération Mandataires s'engage avec la FEPEM, IPERIA l'Institut et la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) dans la mise en œuvre du label Qualimandat.

[Plus d'information](#) / [Article Age et village](#)

Nous félicitons à ce titre Mme Isabelle LEMAISTRE, directrice de l'association Assistance Totale à Domicile (APATD) et Mr Jean-Pierre COUDRE, directeur de l'association Atmosphère Services pour l'obtention du label « QUALIMANDAT ».

AGENDA DE LA PLATEFORME RH SAP

- **Solution de formation innovante « Aide à la personne »** - Vendredi 17 mars de 9h00 à 10h30
- **Comment mener son évaluation interne ?** - Mardi 28 mars de 14h00 à 16h30
- **La Charte Nationale Qualité SAP et les Certifications** - Mardi 25 avril de 9h30 à 12h30

CONTACT

La plateforme RH SAP a pour but d'informer, d'accompagner et d'orienter les dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines.

La plateforme RH SAP est portée par l'EPEC (Ensemble Paris Emploi Compétences), association née de la fusion entre la Maison de l'emploi de Paris et le PLIE Paris Nord Est.

Vous pouvez retrouver toutes nos actualités sur le site ainsi que les comptes rendus des événements passés.

Site web : <http://www.epec.paris>

Contact : marion.tomas@epec.paris